



### BILAN DE L'EXTINCTION PARTIELLE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

**Avec 94% de réponses favorables, vous avez largement plébiscité ce projet lors de la consultation de 2022 pour des raisons d'économie d'énergie, de réduction de la pollution lumineuse et de ses effets sur la santé humaine et la faune. Effectivement, l'éclairage public perturbe le sommeil, comme beaucoup d'entre vous me l'ont signalé.**

C'est dans cet esprit que j'ai proposé cette démarche qui allie économie, écologie et santé.

Après deux années d'extinction de l'éclairage public l'heure est au bilan.

**Le gain est de 32 000 € par an** en tenant compte de la réduction de consommation et de l'augmentation du prix de l'énergie. Cette augmentation a été plus importante pour les collectivités qui n'ont pas bénéficié du bouclier tarifaire comme les particuliers.

Bien entendu, l'impact sur la sécurité est une question centrale que certains d'entre vous ont évoqué à juste titre.

**Le constat est le suivant :**

> **il n'y a pas d'augmentation de la délinquance ni de l'accidentologie d'après la gendarmerie**

> **le rapport OXIO des interventions réalisées par les Services d'Incendie et de Secours (SIS du Haut-Rhin) confirme qu'aucun accident de nuit n'est à déplorer.**



L'extinction de nuit a d'autres effets positifs ; la réduction de la vitesse des automobilistes enregistrée par nos radars et vos observations et la diminution des rassemblements de nuit.

A noter que les horaires sont différents le week-end, ainsi que lors d'événements particuliers.

Cette année un investissement de 70 000 € est prévu. L'opération concernera les luminaires sur les mâts de hauteur 6 m et plus dans le quartier Jeune Chêne, dans les rues de Feldkirch, du Vieil Armand, de Staffelfelden entre le quartier Jeune Chêne et la sortie.

**Jean-Paul JULIEN, maire**

### 80<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

A l'occasion du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de la France, les communes de Bollwiller, Feldkirch et Raedersheim se sont associées à cet hommage mémoriel.

Tout au long de la journée, les cérémonies se sont succédé dans les trois communes au son des fanfares.

De nombreux enfants ont participé aux cérémonies des 80 ans de la fin de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale organisées dans les 3 communes. En prenant part à ces événements, ces jeunes se sont connectés avec l'histoire et la mémoire collective en célébrant ensemble avec leurs aînés la paix.

Le défilé de véhicules militaires d'époque dans les 3 communes et l'exposition de photos et d'objets militaires à la salle polyvalente de Feldkirch, ont permis au public de faire un bond dans le passé et de mieux appréhender le quotidien difficile de tous ceux qui se sont battus pour la liberté.

**Dominique DEBENATH,**  
*adjointe déléguée aux affaires sociales et à l'animation du village*



### LES OLYMPIADES SCOLAIRES

**Les olympiades scolaires ont été organisées le 13 mai dernier.**

**La journée a été un véritable succès avec des enfants ravis et une atmosphère conviviale.**

Les enseignants et une vingtaine de parents ont animé 25 ateliers sportifs répartis dans le complexe sportif, auxquels ont participé plus de 200 enfants.

Les élèves de l'Institut Médico-Pédagogique « l'IME » du Château, ont également été associés à l'événement.

Nous avons eu l'honneur d'accueillir Madame Elsa LABIGANG, ambassadrice M2a des Jeux Olympiques Paralympiques 2030, venue soutenir la manifestation.

**Claudette PANCALLO et Graziella ALESCIO,**  
*conseillères municipales déléguées*



## MARCHONS CONTRE LE CANCER 2<sup>ÈME</sup> ÉDITION

Depuis de longues années, la commune s'engage et mène des actions en faveur de la Ligue contre le cancer.



C'est grâce au soutien des membres du C.C.A.S, des élus du conseil municipal et des bénévoles que s'est déroulée, le 27 avril dernier et pour la seconde année consécutive, la journée de sensibilisation et d'information sur les cancers et le diabète.

Le Pétanque Club de Bollwiller a soutenu cette action de collecte de dons en organisant un tournoi amical de pétanque, dont l'intégralité des montants récoltés lors de l'inscription au tournoi ont été versés à la Ligue contre le cancer.

Merci aux représentants de la Ligue ainsi qu'à son président, Mr Patrick STRENTZ, d'avoir été présents pour répondre à toutes les questions liées à la prévention des différents cancers.

L'association INSULIB, qui œuvre en direction de la lutte contre le diabète, a proposé un test cutané pour déterminer le taux de sucre à ceux qui le souhaitent.

Après l'effort, les marcheurs ont pu déguster de bonnes tartes flambées préparées par le foodtruck FINE BOUCHE.

Au stand de « La pause gourmande », les bénévoles du Service Famille MJC Centre Social ont proposé tout au long de la journée la vente de café et de gâteaux.

Félicitations aux 3 gagnants ex-aequo de la tombola qui ont estimé au poids le plus proche le panier garni de 8kg485 offert par le Super U. Ces 3 personnes ont été départagées par un tirage au sort qui a désigné Madame Lucie VALLADE gagnante du panier garni. Madame Solange PONTIER et Monsieur Jean-Marie SALOMON ont gagné une bouteille de crémant.

11 rue Camille Schlumberger  
68000 COLMAR  
Tél. : 03 89 41 18 94  
Numéro vert : 0 800 940 939  
Merci pour leur soutien !



Dominique DEBENATH,  
adjointe déléguée aux affaires sociales  
et à l'animation du village

## Bien vieillir ensemble

### POINT D'ÉTAPE CONCERNANT LA DÉMARCHE « VILLES AMIES DES ÂNÉS »

Depuis 2020, la commune de Bollwiller s'est engagée dans la dynamique nationale et internationale des « Villes Amies des Aînés » (VADA).

Cette démarche s'intéresse aux 60 ans et plus, à leur santé, à leurs conditions de vie et d'épanouissement sur un territoire et répond à la question essentielle de ce XXI<sup>e</sup> siècle: comment construire une société de la longévité en respectant la place des habitants de tous âges et où chacun trouve sa place ?

Alors que les seniors représentent 25 % de la population bollwilleroise, soit un habitant sur 4, la commune veut poursuivre et amplifier les actions déjà en place, en constituant une nouvelle feuille de route jusqu'en 2028.

Entre 2021 et 2024, la commune a mené une démarche inédite en organisant une importante concertation des seniors bollwillerois. 14 ateliers participatifs regroupant 43 seniors ont ainsi été organisés avec un panel représentatif en termes d'âge, de genre et de quartier. Ces ateliers ont permis aux seniors d'échanger en petits groupes sur les thématiques « Villes Amies

des Aînés » les plus importantes à leurs yeux dans le cadre de l'amélioration de leur environnement de vie, afin de continuer à se sentir bien dans leur commune en vieillissant.

En parallèle de cette démarche participative, un état des lieux de notre territoire prenant en compte des données issues des différentes sources (internes et externes à la collectivité) a été réalisé par le cabinet TERRITAGES Conseil, en août 2024. Ce portrait du territoire a été complété en février 2025 par un audit technique réunissant les acteurs locaux : professionnels, associations, organismes qui se sont exprimés en petits groupes sur chacune des 8 thématiques VADA en fonction de leur expertise.

La commune de Bollwiller s'est appuyée sur les précieux retours, à la fois des seniors et des professionnels réunis en comité de pilotage, pour construire son premier plan d'actions 2025/2028 qui fera l'objet d'une délibération à l'occasion du conseil municipal du 3 septembre 2025.

Le projet se compose de 30 actions impactantes définies dans 5 axes stratégiques :

- > **Axe 1 : penser la place des aînés et favoriser le lien social**
- > **Axe 2 : développer un habitat favorable au vieillissement**
- > **Axe 3 : favoriser les déplacements et encourager la mobilité**

> **Axe 4 : renforcer l'accès à l'information**

> **Axe 5 : faciliter l'accès aux soins et favoriser le maintien à domicile**

Depuis début 2024, la commune de Bollwiller s'est engagée dans le processus d'obtention du label « Ami des Aînés ». Cet outil complémentaire au service des collectivités a été élaboré en 2021, afin de donner plus de visibilité sur les étapes à mettre en œuvre pour devenir une ville amie des aînés, et à aller plus loin dans leurs actions.

La commune de Bollwiller sera auditée le 19/09/2025 par un organisme indépendant, Apave Certification. Celui-ci réalisera un audit documentaire en vérifiant que les éléments de preuve et les réponses apportées aux 111 critères dans le logiciel support du référentiel respectent le cahier des charges du label « Ami des Aînés ».

Daniel VONTHRON,  
adjoint délégué à la politique de l'âge



## PLANNING DES ATELIERS SENIORS

« Mieux vivre dans son corps, dans son temps et avec les autres »

Modalités d'inscription :

> Renseigner obligatoirement la feuille d'inscription disponible au service accueil de la mairie

> Régler la participation de 10 € par chèque bancaire pour chaque activité (à l'exception de l'atelier jeux et des actions proposées par le CICAT) à l'ordre du Trésor Public

Activités	Nbre de séances	Durée	Lieu /Jour/ Horaire
Gym sur chaise	15	1h	MJC : salle FUCHS à compter du mardi 30/09/2025 jusqu'au 10/02/2026 de 10h30 à 11h30
Gym d'entretien	15	1h	MJC : salle FUCHS à compter du mardi 03/03/2026 jusqu'au 23/06/2026 de 10h30 à 11h30
Atelier de perfectionnement tablette numérique	8	2h	MJC : salle de peinture à compter du mardi 04/11/2025 jusqu'au 13/01/2026
Bien dormir	6	2h	Mairie : salle du conseil municipal à compter du mardi 06/01/2026 jusqu'au 10/02/2026 de 9h à 11h
Nutrition : fibres et batchcooking <i>Cette méthode consiste à cuisiner plusieurs repas en une seule session pour toute la semaine</i>	6	1h30	MJC : cuisine, les vendredis matin (date de démarrage et horaires restant à déterminer) à compter de novembre 2025
Auto-massage- sonothérapie	6	1h	MJC : salle de couture à compter du jeudi 05/02/2026 jusqu'au 12/03/2026
Flamant Rose: exercices d'équilibre pour prévenir les chutes	12	1h	MJC : salle FUCHS à compter du lundi 02/03/2026 jusqu'au 15/06/2026 de 10h à 11h
Qi gong : discipline chinoise axée sur la santé, basé sur l'enchaînement de mouvements amples et fluides	12	1h30	MJC : salle FUCHS à compter du lundi 06/10/2026 jusqu'au 26/01/2026 de 9h30 à 11h
Mem'hop : atelier mémoire	12	1h	MJC : salle de peinture à compter du jeudi 05/02/2026 jusqu'au 28/05/2026 de 10h à 11h
Sophrologie	12	1h	MJC : salle de couture à compter du jeudi 02/10/2025 jusqu'au 15/01/2026 de 10h à 11h
Yoga sur chaise et sur tapis	12	1h	MJC : salle de peinture à compter du vendredi 07/11/2025 jusqu'au 13/02/26 de 11h à 12h
Atelier jeux	Tous les 15 j	3h	MJC : salle Adolphe Fuchs, à compter du lundi 08/09/2025 de 14h à 17h. Merci de vous inscrire le jour du démarrage directement auprès de Marie-Claude HEGY, animatrice bénévole
Ensemble sur la Route	3	2h	Mairie : salle du conseil municipal à compter du vendredi 05/12/2025 jusqu'au 19/12/2025
Art thérapie	10	2h	MJC : salle de couture à compter du lundi 18/05/2026 jusqu'au 27/07/2026 de 9h30 à 11h30

> **Date limite d'inscription : 2 septembre 2025**  
**Le nombre de places par activité est limité.**

Je vous remercie de l'accueil que vous réserverez au programme des ateliers seniors 2025-2026 en espérant qu'il puisse répondre à vos besoins.



Daniel VONTHRON,  
adjoint délégué à la politique de l'âge



## SORTIE « SENIORS »

La prochaine sortie « seniors » aura lieu le vendredi 12 septembre 2025, selon le programme suivant :



- > 8h45 : départ Bollwiller devant la mairie
- > 9h45-11h15 : visite des ateliers de fabrication de chaussettes Labonal à Dambach-la-Ville
- > 11h45 : déjeuner à l'hôtel-restaurant « Au Soleil » à Valff  
Au menu : La quiche au saumon fumé et sa sauce au beurre blanc  
Le grenadin de veau à la crème et aux champignons-légumes du jour  
Le parfait glacé fait maison au kirsch
- > 14h30 : dépose du groupe Place de l'Étoile

> 14h30-14h50 : déplacement à pied jusqu'à l'embarcadère, Place du Marché aux Poissons

> 15h : découverte de Strasbourg en bateau sur l'Ill. Cette promenade d'une durée de 1h15 vous conduira du centre-ville au Parlement Européen, en passant par le quartier impérial de la Neustadt.  
> 16h20-16h40 : déplacement à pied à partir de l'embarcadère jusqu'à la Place de l'Étoile

> 18h30 : retour Bollwiller

**Cette sortie n'est pas adaptée aux personnes éprouvant des difficultés à marcher.**

Le prix de la sortie est fixé à 50 € par personne. La commune prend en charge les frais de transport en bus.

**Le nombre de places est limité.**

**Merci de vous inscrire en mairie, avant le 30 août 2025, en déposant votre règlement par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public.**

Daniel VONTHRON,  
adjoint délégué à la politique de l'âge



Le CICAT 68 et la mairie de Bollwiller vous invitent à une journée dédiée au maintien à domicile

**Vendredi 7 novembre 2025**  
**Mairie de Bollwiller - 9 rue de Feldkirch**

9h-11h30  
**Adapter son cadre de vie**

Atelier animé par une ergothérapeute, avec la présence du DIAMANTIC, démonstrateur aménagé pour présenter des solutions d'aides techniques et d'adaptation du domicile



13h30-16h30  
**Présentation d'aides techniques et parcours avec une combinaison de vieillissement**

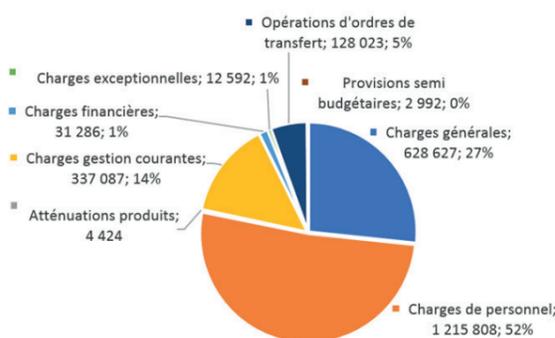


Renseignements et inscriptions auprès de la mairie de Bollwiller : 03.89.48.11.10

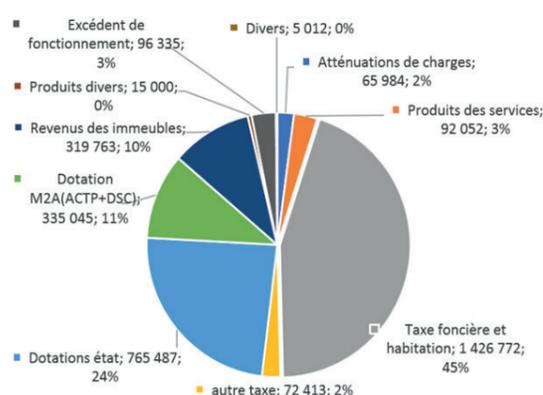
## BUDGET COMMUNAL

Ces dernières années, le budget communal a été fortement impacté par une baisse des subventions et dotations d'état, une augmentation des dépenses énergétiques (+ 55,3 %, soit 94 000 €) en 2023, des produits et des charges salariales (+ 89 000 €).

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 2 360 842€



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 3 193 864 €



En moyenne la perte de subvention est de 200 000 € par an, soit 1 million d'euros depuis 2020. 2,2 millions depuis 2015.

Malgré cela et grâce aux efforts réalisés, les dépenses de fonctionnement en 2024 ont été réduites de 145 696 € par rapport à 2022.

A noter, les montants de la dotation de solidarité communautaire (DSC) et d'attribution de compensation (ACTP) versés à la commune par la M2A, dont le total s'élève à 335 045 €.

**Le différentiel entre recettes et dépenses de fonctionnement permet d'investir.**

Notre commune finance prioritairement l'éducation des enfants, la sécurité civile, la culture, le sport, la santé, les associations...

**Budget scolaire :** 455 257 € de fonctionnement et d'investissement, soit 2 155 € par enfant de maternelle et 622 € par élève du primaire.

La commune finance également la réussite des enfants et la qualité de vie des familles à l'aide de différents dispositifs portés par la MJC Centre Social.

**En 2024, la commune a alloué à la MJC 123 500 € pour :**

- > le centre de vacances CLSH et l'accueil les mercredis : 50 000 €
- > le contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) : 5 500 €
- > l'aide aux devoirs : 3 000 €

- > le service action jeunesse (SAJ) : 17 000 €
- > le service famille : 2 500 €
- > le chargé de coopération : 20 000 €

## le saviez-vous ?

La commune a participé à hauteur de 18,50 € par enfant et par jour à l'accueil de loisir à la MJC pour un total de 45 500 €.

Budget culture (bibliothèque et ludothèque) : 105 430 €

Budget sécurité civile : Sapeurs-Pompiers : 90 125 €, Brigade verte 14 500 €

## le saviez-vous ?

Le coût par intervention des pompiers est de 731 €.

**Budget prévisionnel 2025 des principaux investissements :**

Aménagements de sécurité routière de 570 000 € dont :

- > l'extension du parking gare : 70 000 €
- > les aménagements de sécurité rue de Feldkirch : 290 000 €
- > les plateaux rue de Staffelfelden et rue du Vieil-Armand : 180 000 €

Economie d'énergie : 120 000 €, dont changement de luminaires : 70 000 €

Rénovation de bâtiments : 275 000 €

Jean-Paul JULIEN, maire

## SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS - SERD

La 11<sup>ème</sup> édition de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) a eu lieu du 16 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2024 et portait sur la thématique « Manger mieux, gaspiller moins ».

En Europe, 6 543 actions portées par 894 porteurs de projets ont été labellisées.

Sur le territoire de la M2a, 235 animations ont été réalisées sur des thématiques suivantes : jardinage et compostage, gaspillage alimentaire, alimentation durable, éco-consommation, réemploi, éco-exemplarité des acteurs économiques, ainsi que sur le tri et le nettoyage des déchets dans l'espace public.

A Bollwiller, c'est le périscolaire de la MJC Centre Social (espace Pirouette et Saltimbanques) qui a participé à la SERD en ciblant spécifiquement les repas du midi.

Durant trois matinées, les enfants des écoles maternelles et élémentaires ont été invités à répondre à un petit questionnaire après leur repas, portant sur la qualité, la quantité et leur satisfaction.

Pour sensibiliser les enfants au gaspillage, les restes alimentaires de chaque table ont été pesés par les animateurs, ce qui a permis de constater que les repas étaient généralement appréciés et qu'il y avait peu de gaspillage.

Le point d'orgue de cette semaine a été l'intervention de Monsieur OTT, qui gère « Mon épicerie d'Antan » à Bollwiller. Il a animé une session éducative pour les enfants, en leur présentant des fruits et légumes locaux de saison. Des pommes ont été offertes aux enfants.

La commune a remercié les enfants pour leur participation active à cette semaine. Un jeu de société éducatif intitulé « Ma petite cantine » a été remis par la commune au périscolaire.

Ce jeu permettra aux enfants de continuer à apprendre de manière ludique sur l'importance de la réduction des déchets.

Graziella ALESCIO,

conseillère municipale déléguée à l'environnement



## COLLECTE DES BIODÉCHETS

Une implication citoyenne exemplaire.

Depuis une quarantaine d'années notre commune comme celles du Bassin Potassique sont engagées dans le tri des déchets. C'est pourquoi, fort de l'expérience des habitants et de vos réponses apportées lors de l'enquête de janvier 2024, j'ai proposé au service de l'agglomération que notre commune soit pilote pour la collecte des biodéchets.

Le tri à la source et la valorisation des biodéchets sont un enjeu de développement durable car l'incinération de produits constitués de 80% d'eau nécessite beaucoup d'énergie. **1 tonne de biodéchets incinérés émet 1 tonne de Co2.**

Cette collecte des biodéchets connaît un réel succès témoignant de votre participation active. La quasi-absence d'erreurs de tri démontre que les consignes de tri sont parfaitement intégrées illustrant une réelle appropriation du dispositif. Suite au fort taux de remplissage, un doublage des bornes de collecte a été réalisé dans deux secteurs, ce qui porte à 14 le nombre de bornes installées.

**Cette nouvelle collecte a nécessité l'achat des bornes, des camions de ramassage et de lavage des bornes. Compte tenu de la réduction des volumes dans les poubelles bleues ou brunes, mais aussi pour éviter une augmentation de la taxe des ordures ménagères (OMR), la fréquence de ramassage a été réduite.**

Les sacs compostables disponibles dans les centres commerciaux et commerces de proximité doivent respecter la norme NFT51-800 qui garantit que les sacs se décomposeront sans laisser de résidus nocifs. Le service de gestion des déchets s'est assuré de leur disponibilité. Les prix sont compris entre 0,88 € et 2,35 € les 10 sacs.

Le format des bio-seaux retenu correspond aux besoins de la majorité des foyers. Les bornes sont robustes, adaptées au service. Aucune remarque négative n'a été signalée, ni par les habitants, ni par les agents concernant leur conception, confirmant leur adéquation au service.

Au vu du bilan positif, 10 autres communes s'engageront dans ce dispositif en 2025. Le déploiement complet sera terminé en 2027.

**Grâce à votre engagement :**

- > Nous réduisons ensemble la quantité de déchets envoyés à l'incinération et nous participons à la production de compost naturel et de biogaz utilisé par certains bus de l'agglomération.
- > Nous contribuons ainsi à rendre notre commune plus responsable et plus respectueuse de l'environnement.

**Je remercie chaleureusement tous les habitants qui participent activement à la mise en place de la collecte des biodéchets par apport volontaire dans les bornes installées dans les différents quartiers, ou qui ont choisi de composter à domicile ou bien dans les quatre placettes de compostage collectives.**

**Cette dynamique collective est une belle preuve que les petits gestes du quotidien peuvent avoir de grands effets.**

Jean-Paul JULIEN, maire

## Environnement

## AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT COMMUNALE

La forêt et les différents boisements de Bollwiller couvrent 240 hectares, 58 hectares appartiennent à la commune et sont gérés par l'ONF. La forêt est traitée en futaie irrégulière ; tous les stades de développement des arbres y sont représentés.

Les essences sont variées et la plupart d'entre elles sont sensibles au changement climatique annoncé.

La récolte a été de 165 mètres cubes par an ces dernières années.

Les objectifs du plan 2025-2045 sont de poursuivre une gestion durable, d'enrichir la biodiversité, d'anticiper le risque de dépérissement, de favoriser les essences résistantes aux variations climatiques.

L'ONF et le conseil municipal ont validé la

démarche environnementale que j'ai engagée depuis plusieurs années qui consiste à prendre en compte la nature et la biodiversité à savoir :

- > privilégier la régénération naturelle des essences adaptées et mélangées,
- > constituer une trame d'arbres disséminés à haute valeur biologique,
- > réaliser un calendrier des coupes et travaux évitant le dérangement des espèces,
- > maintenir des milieux ouverts, des zones humides (amphibiens...) et des lisières diversifiées,
- > conserver le bois mort, des arbres en fin de vie, éléments essentiels à la survie des insectes, aux oiseaux, aux chauves-souris, aux martres, aux champignons et à tous les micro-organismes. Le bois mort joue un rôle important dans le cycle des nutriments, il se décompose lentement et libère progres-

sivement azote, carbone, phosphore. Il retient l'humidité, enrichit le sol et favorise la croissance d'autres plantes et arbres et favorise la régénération forestière.

La présence de vieux arbres et de bois mort augmente la résilience de la forêt face aux perturbations (tempêtes, sécheresses, parasites...).

Les travaux d'entretien, de mise en valeur, de re-plantation d'essences adaptées sont estimés à 83 500 € soit 4 175 € par an. Il s'agit essentiellement d'éclaircissement, de nettoyage d'élagage, de gyrobroyage des cloisonnements, d'entretien des cours d'eau et des mares.

La recette de ces récoltes de bois sera consacrée au renouvellement des peuplements afin de rendre la forêt plus résiliente au changement climatique.

Jean-Paul JULIEN, maire



## RETROSPECTIVE

Fête de la lumière 2024

Le 29 novembre 2024, la fête de la lumière s'est déroulée devant la mairie à 18h, avec une forte présence d'enfants, des parents et des enseignants.



Une animation par l'Harmonie municipale, le Saint Nicolas et les chants des enfants ont embelli ce moment magique. Le lancement des illuminations fût un moment féerique. Les élus ont distribué aux enfants, les manalas et les mandarines offerts par la pâtisserie AZ, les commerces Super U et Biomonde.

Noël 2024

28 commerçants ont contribué à la féerie de Noël en décorant les sapins offerts par la commune.

Les élèves des écoles, l'IME, la MJC Centre Social, des élus et l'équipe technique ont personnalisé les étoiles, les boules en bois fabriquées par la menuiserie pour tous.



Le calendrier de l'Avent, créé lors de la journée citoyenne, a été mis en valeur au centre du village ajoutant une touche festive à l'ensemble.

Après les festivités de Noël, l'hiver laisse place au renouveau de Pâques.



Claudette PANCALLO et Graziella ALESCIO, conseillères municipales déléguées

## TOMBOLA DES COMMERÇANTS

Depuis 5 années, la mairie en collaboration avec les commerçants a créé la tombola de Noël, pour dynamiser le commerce local.

26 commerçants ont participé à la tombola. 150 carnets de tombola ont été collectés dans les urnes. Le tirage au sort effectué par les commerçants a eu lieu le 27 janvier 2025 à la Mairie. 60 lots ont été gagnés dont 50 ont été offerts par les commerçants et 10 par la commune.

Claudette PANCALLO, conseillère municipale déléguée



## URBANISME

Le dépôt d'un dossier de permis de construire ou d'une déclaration préalable de travaux est une obligation pour tout projet envisagé sur votre propriété. Cela permet de vérifier le respect des règles d'urbanisme du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le recours d'un architecte est obligatoire pour toute construction ou extension conduisant à une surface de plancher supérieure à 150 m<sup>2</sup>.



Une déclaration préalable de travaux est nécessaire pour toute modification de la façade : création

ou fermeture d'une ouverture, mise en place de volets roulants, création d'une véranda, pose d'une pergola, d'un abri de jardin, ravalement de façades (avec ou sans isolation extérieure), travaux en toiture (pose ou remplacement de fenêtres de toit, installation de panneaux solaires), installations extérieures de module de chauffage (PAC) ou climatisation, travaux de clôture etc.

Quand bien même, l'entreprise vous certifie qu'elle s'occupe des formalités administratives, veillez à obtenir au préalable en vous adressant à la mairie, une autorisation d'urbanisme avant de valider le devis.

Vous n'avez pas de déclaration à faire si votre construction ne dépasse pas 5 m<sup>2</sup> de surface plancher ou d'emprise au sol, de même que

pour une piscine avec un bassin de moins de 10 m<sup>2</sup>. Néanmoins, vous êtes tout de même tenu de respecter toutes les règles d'urbanisme énoncées dans le PLU, comme les distances minimales par rapport aux limites séparatives ou du domaine public.

L'exécution de travaux sans autorisation ou non conformes peuvent entraîner des sanctions administratives voire pénales.



Si une infraction est constatée, le maire ou son adjoint doit appliquer les sanctions adaptées : arrêt du chantier, constat de la brigade verte, dépôt de plainte auprès du Procureur de la République, qui après étude du dossier peut requérir la démolition de l'ouvrage non conforme.

Alors, si vous avez des projets, n'hésitez pas à prendre contact avec l'adjoint ou le service d'urbanisme qui vous donnera les conseils adaptés.

Bertrand MORGENTHALER, adjoint délégué à l'urbanisme



## PETIT RAPPEL POUR UN BEL ETE

Les beaux jours arrivent et chacun a l'envie de retourner au jardin et forcément sortir la tondeuse à gazon. Pour limiter les nuisances sonores liées aux travaux de jardinage et de bricolage, l'utilisation des engins thermiques ou électriques est réglementée.

Leur utilisation est autorisée du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h30 et totalement interdite les dimanches et jours fériés.



S'agissant des piscines et barbecues qui permettent de passer un moment de convivialité, il est important de veiller à la tranquillité de ses voisins et du quartier en les éloignant des limites mitoyennes ce qui réduit les nuisances sonores et olfactives.

Nous vous demandons de ne pas prolonger vos festivités tard dans la nuit et de penser que vos voisins ont droit à un sommeil réparateur.

Il est aussi rappelé que tout propriétaire se doit d'élaguer les branches qui dépassent de sa propriété vers le voisin ou sur le domaine public. Les haies ou plantations basses doivent être taillées de manière à ne pas entraver la circulation des usagers sur les trottoirs.



Pour rappel, l'article 671 du code civil stipule que : « les arbres dont la hauteur est supérieure à 2 mètres, doivent être plantés à une distance minimum de 2 mètres des limites de propriété. Les arbres et arbustes dont la hauteur est inférieure à 2 mètres doivent être plantés à une distance minimum de 50 cm des limites ».



D'autre part, il est impératif et ceci tout au long de l'année, de balayer, de désherber les trottoirs devant sa propriété.

Les résidus et déchets de balayage doivent être enlevés par vos soins pour ne pas obstruer les grilles d'écoulement des eaux pluviales. Les feuilles mortes et plus généralement les autres déchets comme les emballages doivent également être ramassés.

Afin de respecter la réglementation environnementale en vigueur, nous vous rappelons que l'usage des produits phytosanitaires est interdit.

Les trottoirs, les espaces verts publics, les chemins de promenade, le city-park et l'espace intergénérationnel sont souvent jonchés par les déjections de nos amis à 4 pattes.



Des sachets spécifiques à cet usage sont mis à votre disposition dans divers endroits de la commune.

Pensez aux usagers qui profitent de ces espaces et à nos agents communaux qui les entretiennent.

Personne n'aime rentrer chez soi avec de la m... aux pieds.

Ces petits gestes simples de bons sens et de civilité contribuent d'une part, aux bonnes relations de voisinage et d'autre part, à rendre notre commune plus belle.

Nous pouvons tous agir pour une commune propre où il fait bon vivre.

Bertrand MORGENTHALER, adjoint délégué à l'urbanisme

## Vie associative



### PATRIMOINE CULTUREL ALSACIEN

Savez-vous qu'il existe plusieurs moyens de faire rire les gens ?

Ici à Bollwiller un groupe de

joyeux lurons a décidé de passer à l'acte chaque mois de janvier.

Bon an mal an, ce sont 750 personnes environ qui rient aux éclats en les voyant et en les écoutant. Ce groupe n'est autre que des acteurs et actrices de la troupe de Théâtre Alsacien de Bollwiller. Se retrouvant pendant 3 mois avant de monter sur les planches pour jouer devant les spectateurs, ils apprennent sérieusement leurs textes non sans rire de leurs pitreries et s'amuser. Si vous aussi vous aimez rire et passer de bons et joyeux moments, et que vous aimez distraire les gens, leur faire passer un agréable moment, les faire rire, venez nous rejoindre.

Notre troupe cherche de nouveaux membres et essentiellement des acteurs masculins.

La connaissance du dialecte alsacien n'est pas une obligation. Personnellement, quand j'ai commencé à jouer il y a 30 ans, je ne parlais pas un mot d'alsacien.

Donc prenez votre courage à 2 mains et rejoignez-nous ! Merci !

Théâtre Alsacien de Bollwiller  
Michel WIGNO, Président

2, rue des Rochers - 68540 BOLLWILLER



### GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE BOLLWILLER

La saison 2024/2025 s'est achevée fin juin, avec un effectif de 130 licenciés toutes disciplines confondues en légère mais constante augmentation.

Toujours soucieux de satisfaire toutes les attentes de nos gymnastes et des nouveaux à venir, nous préparons la rentrée 2025/2026 qui débutera le 8 septembre 2025.



Nos animateurs professionnels animent et encadrent les différentes séances avec beaucoup de rigueur.

Un tract détaillé sera distribué fin août 2025 dans toute la commune, ainsi qu'à FELDKIRCH.

Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir encore plus nombreux dans la convivialité et la bonne humeur.

Pour tous renseignements veuillez contacter :

Mme Marie-Christine HAEFFLINGER - Tél. 06 82 62 76 35

Mme Marguerite HALLARD - Tél. 06 33 54 90 59

Mme Diane BURKI - Tél. 07 70 69 17 86



## SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE BOLLWILLER

La Société d'Histoire de Bollwiller vous invite dès à présent aux deux événements qu'elle organise au deuxième semestre 2025 : la Journée Européenne du Patrimoine et l'exposition « Robert Kauffmann ».

> Visite du château et du parc

**Dimanche 21 septembre 2025**

**BOLLWILLER**

La Société d'Histoire de Bollwiller organise deux visites guidées. **Départs des visites : 14h - 16h**  
Rendez-vous devant la MJC - centre social (22, rue de Soultz)



> Exposition

En partenariat avec la Société d'Histoire de Pulversheim, deux expositions auront lieu durant les heures d'ouverture au public :

**du 1<sup>er</sup> au 25 octobre 2025**

à la Bibliothèque Municipale de Pulversheim

**du 28 octobre 2025 au 8 novembre 2025**

à la Bibliothèque Municipale de Bollwiller

**Parcours civil et militaire d'un alsacien au début du 20<sup>e</sup> siècle**

*Robert KAUFFMANN (1879-1962), fils de Jean-Baptiste Kauffmann, originaire de Bollwiller et de Thérèse Himmelspach, originaire de Pulversheim, est né à Bollwiller en 1879 sous le régime impérial allemand.*

*Il accomplit son service militaire en 1901/1902, dans le prestigieux régiment de la Garde Impériale à Berlin, puis il est mobilisé pour la guerre de 1914-1918.*

*Après avoir fait partie des membres fondateurs du Corps des Sapeurs-Pompiers de Bollwiller en 1921, il fut Chef du Corps de 1935 à 1947.*



*Artisan-menuisier de métier, il a également tenu, avec son épouse, le Café-Restaurant « A l'Aigle d'Or » 6, rue de la gare. Ce véritable « Stammtisch » au cœur du village était très connu et apprécié des habitants de Bollwiller.*

*Venez découvrir son parcours militaire, son uniforme, son casque à crinière, son sabre et tous ses attributs de réserviste, ainsi qu'une collection de photos de famille et du Corps des Sapeurs-Pompiers, des cartes postales du café-restaurant et son arbre généalogique...*

Collection Gérard Mattioli

## MJC CENTRE SOCIAL DE BOLLWILLER

Service Famille

**Fêtons le printemps !**

**Le 26 avril dernier, le Service Famille de la MJC Centre Social de Bollwiller a accueilli près de 150 personnes dans le cadre de notre fête du printemps qui mêlait bonne humeur et festivité !**

Au programme, de cette après-midi, plantation de graines et décoration de pot, ainsi que de la pâte à modeler pour les plus petits. Pour un maximum de challenge, nous avons le jeu de la corde à linge et des jeux en tout genre en bois. Pour les temps plus calmes, nous vous avons proposé une lecture de contes et la peinture d'une fresque florale. Pour ceux qui ont la main verte, vous avez eu la chance de découvrir le troc de plantes proposé par notre référente environnement Violaine RAFNER. Nous accompagnons cet article de quelques photos afin de vous faire partager quelques moments de cette journée qui ont été riches en rencontres et en découvertes !



Le Service Famille de la MJC Centre Social de Bollwiller vous propose des animations pour les familles, parent-enfant ou grand-parent-enfant et pour les adultes et seniors à petit prix ou gratuit.

**ACTIVITÉS A VENIR**

**AOÛT :**

> **Jeudi 28/08 de 9h à 11h : Café InterG**

Tout public - Gratuit sur inscription

> **Samedi 30/08 de 8h45 à 18h45 :**

**Sortie au Steinwasen Park à Oberried, Allemagne**

Parents/enfants - 8€ enfant / 12€ adulte - sur inscription

**SEPTEMBRE- OCTOBRE :**

> **ABCDE Festival**

**Le samedi 6 septembre 2025 de 14h à 22h**

Nous vous invitons à partir « À la Conquête de l'Ouest » avec une ambiance 100% Far West !

**AU PROGRAMME :**

- Animations sur le thème du Far West
- Musique et danse country entre autres
- Stands gourmands avec des saveurs américaines
- Jeux et défis pour petits et grands
- Troc affaires scolaires
- Rencontre avec nos partenaires locaux
- Sortez vos plus beaux chapeaux de cow-boy et rejoignez-nous pour une aventure inoubliable !
- Une édition spéciale anniversaire !

**Cette édition est aussi particulière : nous fêterons ensemble les 15 ans de la crèche «La Cour des Petits Pages»**

> **Semaine des émotions du 15 au 26 septembre**

> **Bourse aux jouets et plantes 25 octobre**